

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 137 (1992)  
**Heft:** 12

**Artikel:** Le conseil mondial de la paix actif en Suisse  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-345254>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ***Une préparation pour les futurs commandants d'unité!***

Le comité de la Société des officiers de Neuchâtel organise une préparation aux écoles de tir et aux écoles centrales I, afin de faciliter la tâche des officiers proposés pour l'avancement. Ces «cours-pilotes» gratuits, mis sur pied à titre d'essai, sont ouverts à *tous les officiers romands* qui les suivront en tenue civile.

Le *cours de théorie de tir* sera donné à Colombier,

par le lieutenant colonel P.-A. Steiner pour l'artillerie, par le major EMG P.-A. Lüthi pour l'infanterie et les armes assimilées.

Il aura lieu le *mardi 4 mai 1993*, dès 19 heures. Un second cours pourrait être mis sur pied à la demande des participants. *Les cours préparatoires à l'école centrale I* seront donnés à Colombier par le major EMG Lüthi, avec un autre instruc-

teur en cas de participation importante. Ils auront lieu les *mardis 7 et 14 septembre 1993*, dès 19 heures.

Les inscriptions, avec le nom, le prénom, l'âge, l'adresse, l'incorporation et le numéro de téléphone, sont à envoyer au plus vite (clôture, 10 jours avant le cours) au major EMG P.-A. Lüthi, rue Oscar-Huguenin 16, 2017 Boudry.

## ***Le Conseil mondial de la paix actif en Suisse***

Le Conseil mondial de la paix, à l'époque l'une des organisations de front financées par le Kremlin, prévoit de tenir en Suisse son assemblée générale et une «Conférence internationale des forces de la paix» durant l'été 1993. Le Conseil suisse de la paix s'occupe de la préparation de ces rencontres.

Bien que le Conseil mondial de la paix ait été réorganisé sous le règne de

Gorbatchev, il poursuit une politique traditionnelle de subversion contre les démocraties occidentales. Au centre des débats de l'été 1993: la suppression des armées, ce qui doit assurer un appui international au Groupe pour une Suisse sans armée. L'organe du Conseil suisse de la paix, *Unsere Welt* diffusé à 50 000 exemplaires, intervient massivement en faveur de la suppression de l'armée suisse. Cette publi-

cation est prétendument financée par des «sympathisants américains du Conseil mondial de la paix». Il doit vraisemblablement s'agir d'une filiale du «Fonds mondial pour la paix» créée à Moscou en 1987 et dont le siège se trouve à Stockholm.

Peter Weiss, correspondant en Europe de l'Est du Verein zur Förderung des Wehrwillens und der Wehrwissenschaft, Postfach 65, 8024 Zürich.